16 Passeport Pro

28 Assemblée générale

44 Inside FIFPro

LE MAGAZINE DE L'UNION NATIONALE DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS

N°18 / MAI 2018

PROFESSION footballeur

BLAISE MATUIDI
RENCONTRE AVEC UN FOOTBALLEUR 3.0

PROFESSION
footballeur

04 Interview
16 Passeport Pro
19 Engagement
20 Équipe de France
22 Infos UNFP
28 Assemblée générale
38 UNFP juridique
40 Haute autorité / FFF
42 Infos juridiques
44 INSIDE FIFPro

IL SUFFIRA DE PRESQUE RIEN…

«À force de lui dire qu'il est sot, il se croit sot ! »
Blaise Pascal

N'en déplaise à l'auteur des Pensées, *le footballeur ne se reconnaît pas dans ce joueur que l'on vilipende à souhait, par habitude, par facilité, sans chercher à mieux le connaître, à regarder l'homme derrière le sportif.*

Depuis le début des années 80, quand les caméras de télévision ont poussé la porte des vestiaires jusqu'alors sanctuarisés, le grand public pense tout savoir de ces joueurs, que la chance a faits footballeurs professionnels, puisqu'il ne saurait être question, ici, de travail et de sacrifices, de souffrances et de volonté, de courage et de talent.

Personne n'aime à être critiqué, mais cela fait partie du jeu lorsque l'on exerce sa profession en public ou que l'on s'offre à lui. Comme un acteur, comme un chanteur, comme un écrivain, le footballeur, qui est un artiste lui aussi, n'échappe pas à la règle. Mais lui a toujours été « trop payé », bien avant l'envolée des salaires dans les mêmes années 80, mais lui ne s'intéresse qu'à son nombril puisque cela participe à la caricature.

Que les images d'Épinal ont la peau dure !

Or, le footballeur n'est pas un et unique, même au sortir d'une formation standardisée. Comme tout un chacun, il s'exprime dans la diversité de ses parcours et de ses expériences, ce qui rend ridicule, nulle et non avenue toute généralisation, terrain fertile à la prolifération des clichés.

En lançant la campagne C'est vrai, *il y aura bientôt un an, l'UNFP ne recherchait pas un coup d'éclat éphémère. Elle prenait date, elle marquait son nouveau territoire aux frontières élargies, elle s'engageait, comme toujours, avec et pour les footballeurs professionnels. Mais il ne suffit pas de vouloir s'inscrire dans le temps, il faut une idée directrice, bâtir un projet, trouver les hommes pour se donner les moyens de répondre aux besoins exprimés ou non, aux attentes suscitées.*

Lors de la tournée des clubs que j'ai effectuée à l'automne, lors des échanges quotidiens ou presque entre les salariés de l'UNFP et nos adhérents – et vous en êtes les témoins privilégiés –, notre nouveau projet politique – qui a pris corps et vie – a partout rencontré le même accueil car vous, footballeurs évoluant en France, qui traditionnellement, pourtant, ne faites pas commerce de vos actions d'éclat hors des terrains, vous avez compris le sens de notre démarche, la force de notre investissement.

Ce n'est là que l'écho de votre engagement, existant ou en gestation, au service de la société. Nous n'inventons rien, nous avançons sur des fondations solides, celles que vous avez déjà bâties, ici en créant votre propre association, là en en rejoignant une dont vous partagez les valeurs, voire les combats au service des autres.

Il suffira d'un rien pour que vos actions portent plus encore. Il suffira d'un rien pour vous aider à franchir le Rubicon si vous y êtes décidés. Il suffira d'un rien pour que l'on vous voie tels que vous êtes et non plus tels que l'on aime à vous montrer.

La route est longue, qui mène à cette reconnaissance. Mais les premiers signes avant-coureurs apparaissent ici et là. On le comprend à la lecture de l'interview que Blaise, Matuidi celui-là, nous a accordée, nous le vérifions avec le succès de notre Passeport Pro auprès des jeunes joueurs, nous le mesurons à l'enthousiasme qui grandit au-delà du monde du football et du sport pour notre projet politique.

La route est longue, oui, mais nous avons tout VOTRE temps !

Sylvain Kastendeuch
Coprésident de l'UNFP
Président de la Fnass

Profession footballeur | **N° 18** | **Mai 2018** | **Prix : 1,50 euro** | Publication éditée par l'**Union Nationale des Footballeurs Professionnels** (5, rue des Colonnes, 75002 Paris – Tél. : 01 40 39 91 07 – fax : 01 42 36 22 21 – **Directeur de la publication :** Philippe Piat – **Directeur de l'information/rédacteur en chef :** Stéphane Saint-Raymond (presse@unfp.org) – **Textes :** Philippe Rossi, Stéphane Saint-Raymond – **Photos :** droits réservés, Presse Sports, Philippe Rossi (prossi@unfp.org), Stéphane Saint-Raymond **Réalisation :** LA SUITE & CO – **Publicité-marketing :** Jérôme Dumois (jdumois@unfp.org), Régis Garrault (rgarrault@wanadoo.fr) – **Visitez nos sites :** www.unfp.org et www.tropheesunfp.com
Retrouvez-nous sur Facebook (UNFP – page officielle) et suivez-nous sur Twitter (@UNFP).

Blaise Matuidi

« AGIR POUR LA SOCIÉTÉ ET VOIR GRANDIR LES HOMMES QUE NOUS SOMMES… »

D'Italie, où il mène une saison à un rythme d'enfer qu'il espère bien voir se terminer le 15 juillet, Juventus et… équipe de France obligent, Blaise Matuidi pose sur sa profession un regard fortement teinté de maturité, d'ouverture, dans la lignée d'une communication parfaitement maîtrisée et d'un engagement au service de la société qui ne se dément pas. Dialogue avec un footballeur 3.0…

« RESSENTIR LA CONFIANCE DE TOUT UN CLUB POUR MIEUX EXPRIMER MES QUALITÉS… »

Avec la Juventus, engagée sur tous les fronts, et la Coupe du monde qui arrive à grands pas, la saison promet d'être longue, encore…
C'est pourquoi, à la suite de ma blessure, j'ai décidé de mettre mon corps au repos, avant d'attaquer un travail spécifique à travers une préparation différenciée, afin d'être prêt à répondre physiquement aux différentes échéances qui vont m'emmener, c'est ce que j'espère, jusqu'au 15 juillet, jour de la finale de la Coupe du monde. À toute chose mauvaise, il faut voir du bon…

La répétition des matches avec votre club et la possibilité d'être appelé pour le Mondial russe ont-elles modifié votre façon de récupérer et augmenté significativement le temps que vous y consacrez ?
Les années de compétitions internationales sont toujours plus denses, évidemment. En France, par rapport à l'Italie, il y a la Coupe de la Ligue… et avec Paris, nous sommes souvent allés très loin dans cette compétition, que nous avons remportée ces quatre dernières années. Ici, comme cela se faisait chez nous il y a quelques années, la Coupe nationale se joue avec des matches aller/retour, mais à partir des demi-finales.

À l'arrivée, cela fait beaucoup de matches, non ?
En 2014 et 2016, j'ai fini la saison très fatigué, mais c'est aussi pour cela que je fais et que j'aime ce métier : jouer en allant au bout de toutes les compétitions dans lesquelles mon club est engagé. C'est la même chose quand je suis appelé en Équipe de France. Il convient donc de me préparer en conséquence, de respecter les temps de repos, aussi bien au niveau physique que mental, sachant que je suis père de famille, que j'ai des obligations liées à mon métier, à mon club, qu'il me faut honorer mes engagements à titre personnel… et que j'ai aussi des amis, que j'essaie de voir dès que je le peux. Alors oui, et c'est une évidence, la récupération est l'une des clés de la pratique du football à haut niveau.

Peut-être même plus encore en ces années de compétitions internationales…
À l'instar de l'assiduité au travail et de l'hygiène de vie, la récupération permet de mettre tous les atouts de son côté afin de pouvoir répondre présent tout au long de la saison, de combattre la lassitude et de conserver intacte la motivation. Mais cela n'empêchera jamais, pourtant, de traverser des périodes plus difficiles, lors desquelles il faut serrer les dents, s'accrocher. Avec l'expérience, il est plus facile de gérer ces situations, c'est certain, pour mieux repartir de l'avant.

Comment jugez-vous votre adaptation aux exigences du championnat italien et à celles liées à la Juventus ?
Je joue avec mes qualités, celles qui ont, dès 2016, poussé la Juve et son coach à s'intéresser à moi. Au-delà d'une simple opportunité, d'une belle opportunité comme celle-là, le choix d'un nouveau club doit répondre aux qualités exprimées par un joueur, tant sportives qu'humaines. J'ai tout de suite été mis à l'aise par mes coéquipiers, par le staff et par les équipes de management de ce club dont il n'est pas besoin de rappeler l'histoire, la tradition, le palmarès et tout ce qu'il représente au niveau du football italien, européen et même mondial. Mais justement parce que c'est un grand club, tout est fait au quotidien pour que je puisse me concentrer sur ce que je fais le mieux : jouer au football, jouer à mon poste. ■■■

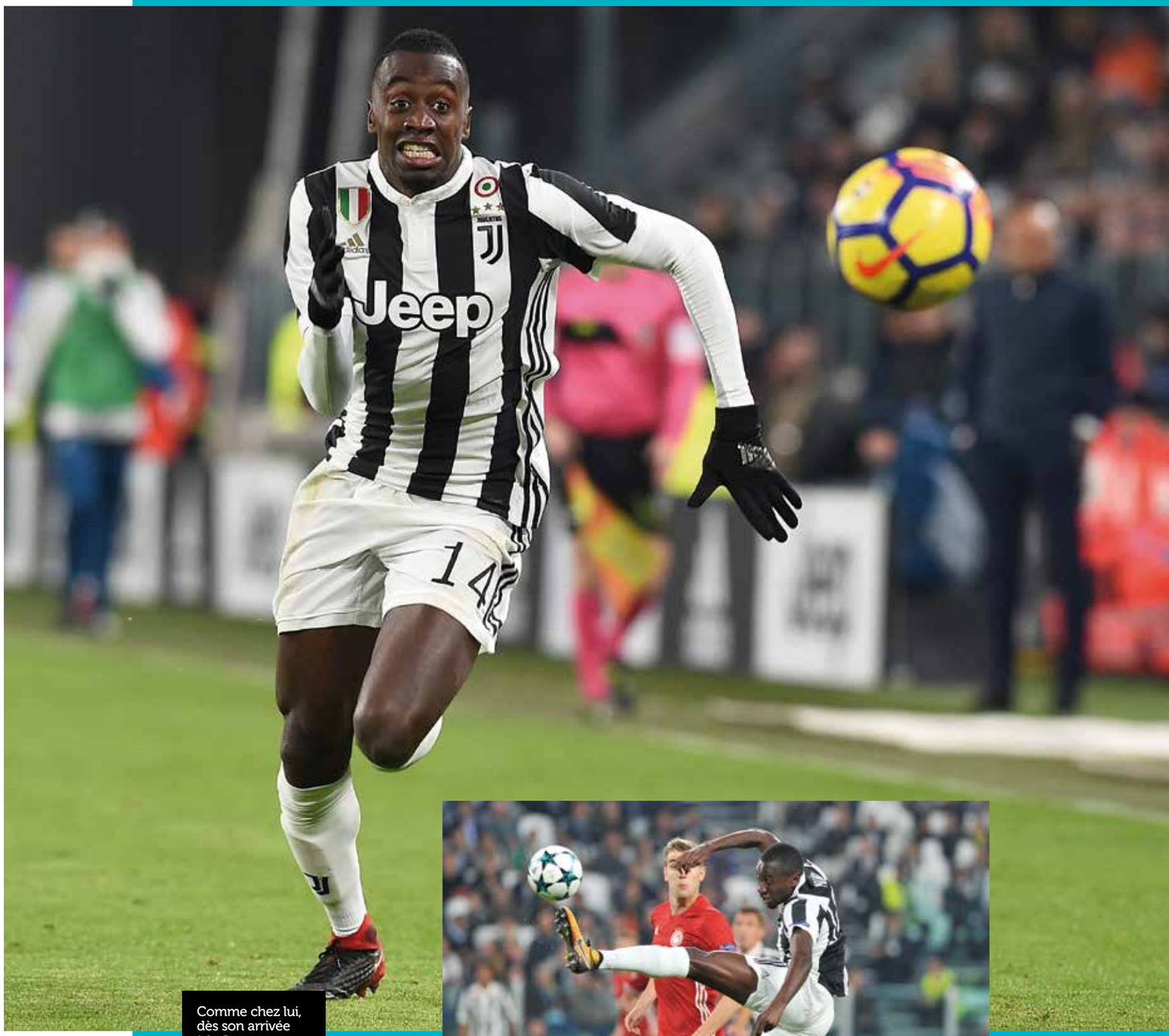

Comme chez lui, dès son arrivée à la Juventus…

« LA JUVENTUS EST LE CLUB IDÉAL POUR FAIRE DE MOI UN MEILLEUR FOOTBALLEUR ! »

L'exigence de la Série A, comme on pouvait s'y attendre, vous convient…
J'y trouve, en effet, les moyens d'exprimer au mieux mes qualités sur le terrain. Ressentir, de surcroît, la confiance du club, du coach et des coéquipiers est ce qui pouvait m'arriver de mieux. Mais il est encore trop tôt pour porter un jugement, car le plus difficile commence : une saison se juge aussi au regard des titres et des résultats.

Est-ce différent de ce que vous avez connu à Paris ?
Paris reste une ville magique, un phare dans le monde. Turin est plus petite, mais possède ses petits plaisirs que je ne boude pas. Les villes sont différentes, mais les clubs sont aussi grands à l'échelle de leur pays. À Paris, je ne pouvais pas sortir tranquillement. J'avais un peu plus de tranquillité à mon arrivée à Turin… moins maintenant. Les deux clubs sont habités par la même ambition de tout gagner au niveau national et d'aller le plus loin possible en Ligue des Champions. La Juventus a disputé deux finales européennes, ces trois dernières années.

Fort de votre expérience à la Juventus…
(Il coupe.) Quelques mois à peine… **Il n'empêche… quels conseils prodigueriez-vous à un jeune joueur qui regarderait vers l'Italie ?**
La France et l'Italie sont souvent comparées sur le plan footballistique car de nombreux joueurs français sont venus en Italie et quelques italiens en France. Je leur dirais avant tout de continuer à profiter le plus longtemps possible de la formation dite «à la française», qui s'appuie sur des formateurs de qualité. Notre formation est d'ailleurs respectée en Italie… Mais il ne faut pas que le jeune se satisfasse du travail effectué et traverse la frontière en pensant que le plus dur est fait, car ce serait une grosse erreur. S'appuyer sur ses acquis n'est pas suffisant, il faut avoir envie de continuer à apprendre pour progresser encore…

Et pour un joueur confirmé comme vous l'êtes…
C'est la même chose ! Je suis venu pour progresser, pour apprendre ce que j'estime devoir encore apprendre, au niveau de la culture tactique, de la défense, aussi, qui ici est un art. Pour progresser, il n'y a rien de mieux que de jouer tous les jours aux côtés de grands champions, que de participer à un championnat très disputé chaque dimanche. Ensuite, pour revenir au jeune joueur qui serait attiré par l'Italie, je pense que certains championnats sont plus propices que d'autres pour favoriser la progression à un poste précis, et certains clubs le sont plus que d'autres, encore. La Juventus a une tradition française très marquée : Thuram en défense, Deschamps et Zidane au milieu, Trezeguet et Henry – dans une moindre mesure – devant, et Platini, bien sûr, qui ne fut certes pas le premier Français à porter ce maillot mythique, mais dont l'empreinte est certainement la plus profonde. Au regard de ces expériences, la Vieille Dame est donc le club idéal pour faire de moi un meilleur footballeur que je ne le suis déjà.

Votre communication désormais bilingue témoigne d'une double volonté : vous intégrer le plus rapidement possible dans votre nouveau club, dans un autre pays, sans pour autant renier vos origines…
Ne jamais oublier d'où l'on vient ! C'est important pour grandir et comprendre où l'on va. En arrivant à Turin, je me suis tout de suite mis à l'italien, mais je n'ai pas oublié pour autant que ma carrière, c'est à la France et aux supporters français que je la dois. Que ce soit à Fontenay ou à ■■■

« CHOISIR LES MOTS QUI PORTENT, NE PAS CHERCHER À DIVISER… »

Présence physique, aisance technique, sens tactique et efficacité…

Paris, en passant par Vincennes, Troyes et Saint-Étienne, je n'oublierai jamais l'affection des supporters français, mais je me dois aussi d'apprendre à vivre avec mes nouveaux supporters à Turin et avec tous ceux qui, dans le monde, soutiennent ce club prestigieux. Communiquer dans les deux langues, ce qui est effectivement une chose nouvelle pour moi, m'aide à m'ouvrir à eux sans oublier ceux qui m'accompagnent depuis le début.

Les supporters semblent plus virulents en Italie. Vous en avez d'ailleurs fait les frais. Est-ce plus difficile à appréhender et à vivre qu'en France ?
Chaque pays vit à son rythme, avec son histoire, ses us et coutumes. D'un côté ou de l'autre des Alpes, on ne vit pas les événements pourtant identiques de la même façon. Les Ligues ne réagissent pas de la même manière, les syndicats des joueurs non plus. Après des incidents au stade olympique, l'AS Roma a mis en place une initiative avec des portraits d'Anne Frank. Était-ce à la Ligue de le faire pour en augmenter la portée en demandant à chaque club de reprendre l'initiative à son compte ? Était-ce, comme c'est le cas avec l'UNFP en France, au syndicat des joueurs de mobiliser au-delà même de ses adhérents ? Je ne sais pas, je viens d'arriver et je ne suis pas là pour donner des leçons. Je pense néanmoins que les sujets graves doivent être pris en considération au plus haut niveau.

Le club a été sanctionné pour les propos injurieux à votre encontre.
Aujourd'hui, j'espère juste ne pas avoir à revivre la même expérience car oui, à ce rythme-là, et pour reprendre à un slogan de l'UNFP sur un autre sujet, cela peut « tuer le foot ».

Au-delà de cette triste affaire, c'est votre réaction, maîtrisée, juste, qui aura retenu l'attention…
Prendre la parole a été essentiel car je ne pouvais rester indifférent face à ce qui s'était passé. Mais encore fallait-il m'exprimer avec maîtrise, mesure et justesse afin de poser correctement mon message, et de dire tout de même ce que j'avais sur le cœur. La réaction du club de Cagliari a été à la hauteur, et il était facile de comprendre que le club est aussi victime des agissements d'une frange de supporters, qui n'a pas sa place dans un stade. C'est en unissant les efforts de toutes les parties concernées, en maîtrisant notre communication, en choisissant les mots qui portent et ne divisent pas, que nous pourrons éradiquer ces comportements.

Parlons de communication et des médias : votre carrière et vos apparitions démontrent que votre démarche est réfléchie. Pensez-vous que le très haut niveau l'exige aujourd'hui ?
Le football doit s'adapter à son temps. À l'époque de Michel Platini, les joueurs ont découvert qu'ils devaient composer un peu plus avec la presse. Zinedine Zidane et ses camarades ont vécu avec l'omniprésence de la télévision et des chaînes payantes, qui pouvaient faire et défaire les réputations. Ma génération est née avec Internet et les médias/réseaux sociaux. La principale différence vient du fait qu'auparavant, nous avions besoin d'un relais, ■■■

Six saisons à Paris et, comme c'est écrit sur son maillot, 14 titres avec le Paris S.-G. !

d'un journaliste pour faire passer nos messages, alors qu'aujourd'hui, nous les diffusons nous-mêmes et nous gérons nos communautés de fans. C'est nouveau pour un joueur et, sincèrement, mieux vaut savoir maîtriser l'exercice pour pouvoir contrôler son image et ses prises de parole. Les choses vont tellement vite : en arrivant à Saint-Étienne, j'avais un site Web. Aujourd'hui, mes fans me suivent sur les médias sociaux, et c'est à la fois plus spontané, mais aussi plus sensible car la moindre erreur ne pardonne pas. Mais c'est aussi cela qui rend, de nos jours, notre métier de footballeur plus passionnant encore.

Que pensez-vous du lancement par l'UNFP d'un programme pour accompagner les joueurs dans leur communication ?
J'aurais aimé bénéficier d'un tel programme dès mon plus jeune âge, au début de ma formation. Nous sommes préparés pour jouer au football, évoluer dans des clubs professionnels sur le plan sportif. Le reste, nous l'apprenons par nous-mêmes et souvent, il y a de la casse. Je dois reconnaître que l'évolution économique du football est due à l'omniprésence de notre sport à la télévision et à sa mondialisation. La conséquence est que nous, les joueurs, sommes de plus en plus exposés, et nous devons composer avec. Mais sommes-nous réellement préparés pour cela ? Je ne le pense pas. Que l'UNFP nous aide est une très bonne chose car le joueur peut désormais prendre en main sa carrière et s'épanouir en tant qu'homme.

Il faut que le joueur ait toutes les cartes en main…
C'est même indispensable, aujourd'hui, au niveau de la communication ! Les joueurs, jeunes et moins jeunes, doivent être alertés de la puissance des médias et des médias sociaux, notamment. Nous n'allons pas devenir des bêtes médiatiques, mais nous devons apprendre à vivre avec notre temps, à maîtriser ces outils et ces nouveaux codes de relation avec nos fans. Et j'espère vivement que Passeport Pro, le nouveau programme de l'UNFP, permettra à tous ceux qui l'intégreront de bien gérer, notamment, la dimension communication de leur carrière, en respectant tout d'abord ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent être.

L'Italie vous a-t-elle éloigné de votre association Les Tremplins ?
Pas du tout ! L'association est toujours pilotée par les mêmes personnes, que je vois toujours autant. Paris n'est pas si éloigné de Turin… Je me tiens informé au quotidien des projets en cours, même si je n'ai pas pu me rendre au Grand Rex pour Tremplins Live Act1, le concert solidaire de mon association. J'ai pu faire un aller-retour rapide pour être auprès des enfants drépanocytaires et de leur famille, car j'estime que le football, bien que magnifique, ne doit pas nous faire oublier ceux qui, malgré la maladie et la souffrance, nous soutiennent au quotidien, dans des circonstances pas toujours faciles.

REPÈRES

Blaise Matuidi
31 ans
Né à Toulouse
1,75 m – 70 kg
Milieu

Ses clubs
1993-1998 : **US Fontenay**
1998-2001 : **CO Vincennes**
2001-2002 : **US Créteil-Lusitanos**
2002-2003 : **INF Clairefontaine**
2003-2007 : **ES Troyes AC**
2007-2011 : **AS Saint-Étienne**
2011- 2017 : **Paris Saint-Germain**
Depuis 2017 : **Juventus Turin**

Équipe de France
64 sélections, 9 buts

Palmarès
Paris Saint-Germain
Trophées des champions : 2013, 2015, 2017
Champion de France : 2013, 2014, 2015, 2016
Coupe de France : 2015, 2016, 2017
Coupe de la Ligue : 2014, 2015, 2016, 2017

Son engagement ne connaît pas de frontière et se moque de l'éloignement. Blaise est toujours aussi présent et dévoué pour Les Tremplins, l'association qu'il a créée.

Heureux qui, comme Blaise…

« MERCI ET BRAVO À L'UNFP ! »

Rester en contact avec la réalité du quotidien pour pouvoir redonner le sourire, n'est-ce pas ce qui vous anime toujours ? Comment l'exprimez-vous au quotidien ou au sein de votre association ?
Mon association est au contact du terrain. Par exemple, elle a organisé une journée de parrainage d'un enfant le 17 mars. Elle organise un tournoi chaque année – ce sera la 3e édition – avec les clubs où j'ai joué et d'autres, invités. Le terrain, rien que le terrain : c'est de là que vient la vérité en sport, mais aussi dans la vie de tous les jours. Aller écouter des personnes dans le besoin à São Tomé-et-Principe, en République démocratique du Congo, ou à l'hôpital Necker pour porter leur parole et leur redonner le sourire le temps d'une journée : j'encourage mon association à agir ainsi au quotidien. Mon boulot est de jouer et de faire de mon mieux pour représenter ces gens qui, dans le foot et avec ma présence sur le terrain, prennent du plaisir. Et c'est parce qu'ils sont joyeux, qu'ils ont la possibilité d'oublier, pendant quatre-vingt-dix minutes, les souffrances de leur quotidien.

Vos collègues en Italie sont-ils aussi engagés que ceux que vous avez connus en France et avec lesquels vous aviez partagé l'écran lors de la campagne C'est vrai, de l'UNFP ?
Je sais que certains comme Buffon, Marchisio et Benatia sont engagés dans des actions. En France, nous avons cette tradition de l'associatif, car nous avons tous débuté dans des clubs amateurs qui sont gérés par des associations. Et nous passons ensuite dans des structures professionnelles, sans jamais couper les ponts avec ceux qui ont veillé sur nous à nos débuts. La campagne C'est vrai, qui nous a réunis à Sciences Po en mai 2017, fait du bien, car elle bouscule les idées reçues sur les footballeurs, montre une autre facette des joueurs, donne une image différente de celle véhiculée parfois par les médias. Le footballeur est un contributeur unique, on en prend conscience au fur et à mesure de notre carrière, et comme je le disais, il est important d'avoir des projets en faveur des autres, de contribuer au bien commun.

C'est ce que le nouveau projet de l'UNFP entend démontrer, favoriser…
Il apporte une réponse authentique à notre engagement. Il permet de porter un autre regard sur nous, sur ce que nous sommes en tant qu'hommes. Nous n'aimons pas nous mettre en avant, donc merci et bravo à l'UNFP pour cette démarche. Et bravo, également, de sensibiliser les joueurs dès leur plus jeune âge, car qu'importe le talent, la notoriété, la maturité, tout le monde peut contribuer, tout le monde peut agir pour la société et voir grandir les hommes que nous sommes… Inévitablement, cela rejaillira, alors, sur le sportif !

Philippe Flucklinger, Délégué Régional, était présent lors de la réunion d'information à Montpellier.

Guillaume Stephan, Responsable de Passeport Pro, lors de la toute première réunion d'information avec les jeunes pros de Montpellier…

L'HOMME, LE FOOTBALLEUR ET LE… CITOYEN !

Dernier-né de l'UNFP, Passeport Pro, qui s'inscrit dans notre nouveau projet politique, s'adresse aux néo-footballeurs professionnels. Pensé comme une boîte à outils dans laquelle on peut piocher selon ses besoins ou ses envies, Passeport Pro vient compléter la formation des jeunes joueurs et se propose de les accompagner dans toutes les dimensions de leur nouvelle vie…

Placer le joueur au cœur de la cité, témoigner de son engagement pour la société, donner de lui l'image positive qui n'est que trop rarement véhiculée alors qu'elle correspond pourtant pleinement à la réalité : le projet politique de l'UNFP, s'il est déjà entré dans une phase active, veut également s'inscrire dans le temps.

Or, l'une des spécificités de la pratique d'un sport professionnel comme le football est le renouvellement régulier de sa population, imposé par les contraintes physiques qui, inévitablement, sifflent un jour ou l'autre la fin du match.

C'est une chose. Une autre est de répondre à l'évolution de notre sport, qui devance parfois celle de la société. Pour accompagner ces mutations, voire en anticiper l'impact sur le quotidien de ses adhérents, l'UNFP a toujours été au plus près d'eux, et elle continue dans le même temps d'occuper toute la place qui est la sienne au sein d'un écosystème dont elle est l'un des acteurs les plus actifs, ouverte au dialogue et force de proposition pour mieux servir, au-delà de sa mission première, l'intérêt général.

Son nouveau statut place aujourd'hui le footballeur professionnel face à des responsabilités nouvelles, qui tiennent autant à la valorisation de son talent, à l'utilisation qui est faite de son image, notamment via les réseaux sociaux, qu'aux victoires sur le terrain.

RÉSOLUMENT OFFENSIF !

Ces mutations ont « rattrapé » les professionnels d'aujourd'hui, mais le rythme s'accélère et elles doivent être appréhendées le plus largement et le plus concrètement possible par ceux qui prendront leur place demain.

« *Il ne s'agit pas de défendre, mais d'attaquer !* »

Le ton résolument offensif de Sylvain Kastendeuch, Coprésident de notre syndicat, témoigne de la volonté qui habite l'UNFP, décidée, puisque c'est son rôle, d'agir, d'innover pour répondre aux enjeux auxquels les footballeurs professionnels ont – et auront plus encore demain – à faire face puisque l'objectif reste de « *bâtir le plus bel avenir possible aux générations de footballeurs, qui, l'une après l'autre, écrivent l'histoire de notre sport.* »

Tout en accompagnant les professionnels d'aujourd'hui, comment préparer ceux qui frappent à la porte ou viennent tout juste d'en franchir le seuil, puisqu'il est devenu évident que « *les aider à prendre en main la carrière qui s'ouvre devant eux n'est désormais ni suffisant ni satisfaisant. Il nous faut aussi leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur vie d'homme…* ».

C'est de cette volonté qu'est né Passeport Pro, dont l'ambition est de former et d'accompagner les jeunes joueurs dans toutes les dimensions de leur nouvelle vie.

Encore fallait-il viser juste et se donner toutes les chances de réussir : « *Nos experts se sont mobilisés pour donner à ce public jeune, demandeur, avide de connaissances, les outils grâce auxquels le plus grand nombre éviteront les écueils auxquels leur statut pourrait les exposer et contre* ■■■

« Gérer ton argent », le premier module choisi par les jeunes pros de Montpellier, a été présenté par Olivier Bogaczyk (Conseiller en gestion de patrimoine et investissements financiers au sein d'Europ Sports Conseils).

lesquels ils sont le plus souvent démunis. Nous n'entendons pas pour autant nous substituer à l'excellent travail réalisé par les clubs, qui ont compris notre démarche. Nous venons en complément, nous abordons aussi d'autres thématiques. Tout le monde va y gagner... ».

MONTPELLIER, PREMIER DE LA CLASSE...

C'est tout l'environnement de l'homme-footballeur-professionnel-citoyen qui est ici rendu plus accessible, à travers les modules de formation – au nombre de onze actuellement – proposés aux jeunes professionnels, qui ont toute latitude pour en choisir un ou plusieurs, après que l'ensemble leur a été présenté lors de réunions générales d'information, qui se multiplient, après que Montpellier a ouvert le bal en février.

Ce sont également, et fort logiquement, les jeunes Montpelliérains qui ont accueilli, courant mars, la présentation du premier module. Leur choix s'était porté, en priorité, sur « Gérer ton argent »…

En présence de Laurent Pionnier, notre Délégué club et membre de notre Comité directeur, Olivier Bogaczyk (Conseiller en gestion de patrimoine et investissements financiers au sein d'Europ Sports Conseils), en charge de ce module, a dès le début de la réunion ressenti l'intérêt des jeunes joueurs…

« *C'était une réunion comme je les aime. Les jeunes ne se sont pas contentés d'être concentrés, d'écouter, ils n'ont pas hésité à poser toutes les questions sur un sujet que, par la force des choses, ils ne maîtrisent pas encore puisqu'ils entrent réellement dans le monde du travail, qu'ils ont quitté le centre de formation, qu'il leur faut commencer à organiser seuls leur vie d'homme.* »

En ponctuant son intervention d'exemples concrets, Olivier Bogaczyk a donné corps à son discours et les jeunes Montpelliérains, d'une même voix, ont apprécié : « *C'était réellement très instructif et cela a parfaitement répondu à notre attente, dans le sens où nous avons appris beaucoup de choses, avons été prévenus des dangers d'une mauvaise gestion et avons aussi entendu les conseils, qu'il va nous falloir appliquer, désormais.* »

Une première réussie, qui en appelle d'autres. De quoi, s'il en était besoin, apporter à l'UNFP la preuve qu'elle a visé juste en mettant en place son Passeport Pro, lequel répond à un réel besoin, et qui a d'entrée de jeu trouvé ses marques, sa place, son ton !

Preuve en a été apportée lors de la deuxième présentation du même module, le 12 avril dernier, avec les jeunes du Paris Saint-Germain… qui avaient également rendez-vous, la semaine suivante, pour être informés des « Risques du métier »…

L'UNESCO, L'IRIS ET L'UNFP LANCENT UNE ÉTUDE POUR LA PROMOTION DU FOOTBALL FÉMININ INTERNATIONAL

Pascal Boniface (Iris), Nada Al-Nashif (Unesco) et Sylvain Kastendeuch (UNFP).

Dans le contexte de la Coupe du monde féminine de football, qui débutera en France en juin 2019, l'Unesco, l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels (UNFP) et l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris) ont décidé de s'engager ensemble sur la question de la promotion du football féminin au niveau international.

La volonté de ces trois acteurs est de faire avancer, ensemble et chacun à son niveau, les notions d'égalité et d'équité dans et par le football, et de promouvoir son rôle inclusif dans la société.

L'Unesco, l'UNFP et l'Iris annoncent officiellement, le mercredi 28 mars 2018, le démarrage d'une étude sur la promotion du football féminin international.

Cette étude aura un triple objectif. Il s'agira, dans un premier temps, de dresser un état des lieux précis de la place des femmes dans le football (joueuses amatrices, professionnelles, entraîneuses, dirigeantes, encadrantes), avant, dans un deuxième temps, de répertorier les freins qui entravent le développement de leur discipline.

À partir de ces analyses qualitatives et quantitatives, les partenaires formuleront des recommandations concrètes, à destination des pouvoirs publics, des instances sportives, mais également du grand public dans le but de promouvoir et de développer l'autonomie des femmes grâce au football. L'objectif de cette étude sera également de donner des pistes de réflexion permettant de faire évoluer le statut ainsi que la place des footballeuses dans la société.

Coordonné par l'Unesco et l'Iris et réalisé avec le soutien et la participation de l'UNFP, ce rapport sera le résultat de recherches et d'enquêtes impliquant une équipe d'experts internationaux, des chercheurs et des associations du monde entier. Les résultats seront diffusés quelques semaines avant le lancement de la Coupe du monde féminine de football.

De gauche à droite : Olivier Giroud, Corentin Tolisso et Laurent Koscienly, qui précède Kylian Mbappé et Paul Pogba. Toutes les générations des Bleus ont apprécié le projet politique de l'UNFP…

LES BLEUS EN PHASE AVEC L'UNFP !

La visite annuelle – c'était la quatrième du genre ! – que l'UNFP a rendue ce mercredi à l'Équipe de France aura très certainement renforcé plus encore les liens qui liaient déjà les Bleus à notre syndicat. Au-delà de l'intérêt qu'ils portent à leur métier de footballeur, de la solidarité dont ils témoignent à l'égard de l'ensemble de leur corporation, de leur attachement aux valeurs portées par le football, les camarades d'Hugo Lloris ont chaleureusement accueilli le projet politique à travers lequel l'UNFP entend notamment témoigner de l'engagement du footballeur envers la société.

Il était impossible, ce mercredi-là, à Clairefontaine, de ne pas évoquer l'accord Fifa-FIFPro, qui va redistribuer les cartes du football professionnel mondial pour le rendre plus juste et plus équitable, donner plus de poids à la parole des joueurs et leur permettre d'exercer, partout sur la planète, leur métier dans les meilleures conditions possibles puisqu'ils auront désormais l'assurance que leurs droits seront protégés et leur liberté respectée.

Plus de justice pour les joueurs, comme Philippe Piat, Président de la FIFPro et Coprésident de l'UNFP, le réclamait depuis si longtemps et comme il l'a expliqué aux Bleus. Ces derniers ont, si ce n'était déjà fait, intégré l'aspect révolutionnaire de cet accord, qui projette le football dans une nouvelle ère et renforce le pouvoir des principaux acteurs.

Après avoir rapidement évoqué la situation du football professionnel en France, à l'intérieur duquel l'UNFP tient son rang et sa place, Sylvain Kastendeuch a développé notre projet politique, entré aujourd'hui dans une phase active.

Devant des joueurs d'abord intéressés, puis conquis et qui, pour certains (Balise Matuidi, Olivier Giroud et Florian Thauvin), se sont déjà engagés avec nous à travers notamment la vidéo *C'est vrai*, notre Coprésident a déroulé l'ensemble des actions déjà engagées ou qui vont bientôt l'être, pour replacer le footballeur au cœur de la cité, témoigner de son engagement pour la société, le favoriser aussi en accompagnant les joueurs qui le souhaitent, et changer l'image, trop souvent négative et infondée, que l'on véhicule à son sujet.

« *Que ce soit lors de la présentation, lors des discussions qui ont suivi la réunion ou à la lecture des messages que quelques-uns d'entre eux nous ont adressés, les retours des joueurs de l'Équipe de France sont autant d'encouragements pour nous et prouvent – mais nous en étions persuadés, à l'UNFP – qu'ils sont totalement en phase avec ce que nous mettons en place. Si notre message, si nos actions sont pensés et réalisés pour l'ensemble des footballeurs professionnels, il est certain que l'intérêt, le soutien et l'engagement de tout ou partie des Bleus sont un atout supplémentaire non négligeable. À l'UNFP, nous savons l'apprécier à sa juste valeur !* », se félicitait Sylvain Kastendeuch, notre Coprésident.

Ce jour-là, avant de se rendre au déjeuner où les attendait Noël Le Graët, le Président de la FFF, les joueurs de l'Équipe de France, comme le veut désormais la tradition, ont lancé la campagne des votes pour les Trophées UNFP du football 2018. Pour eux, il s'est agi de participer à l'élection du meilleur joueur français évoluant à l'étranger…

AVEC LES JEUNES AUSSI !

Avec les U16…

Voilà plusieurs années que l'UNFP rend visite aux sélections de jeunes, grâce à la compréhension de la FFF, des différents sélectionneurs et de leur staff avec lesquels s'est créée une véritable complicité. L'idée directrice est ici de rappeler aux jeunes l'importance du double projet (sportif et scolaire) et des bonnes pratiques, d'évoquer les risques du métier qui pourraient devenir le leur, tout en insistant sur un point : leur carrière leur appartient ! S'il est bon de prendre conseil ici ou là, la décision finale doit leur revenir.

ADHÉSIONS 93,3 % DES PROS !

C'est un pourcentage qui fait chaud au cœur : 93,3 % des professionnels évoluant en France ont, cette saison, adhéré à l'UNFP.

SAISON 2017/2018
au 31 janvier 2018

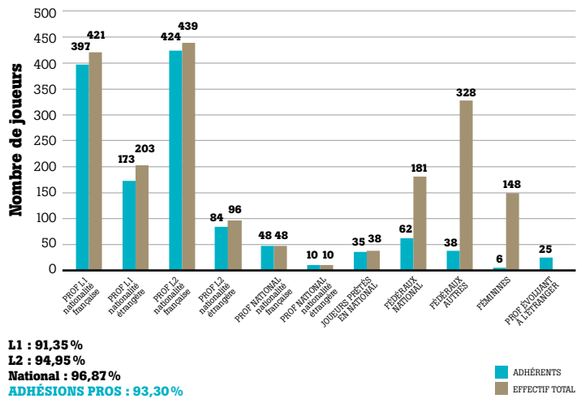

L1 : 91,35 %
L2 : 94,95 %
National : 96,87 %
ADHÉSIONS PROS : 93,30 %

1171 footballeurs professionnels sur les 1255 que comptent les championnats de Ligue 1 Conforama, de Domino's Ligue 2 et du National ont adhéré, pour la saison en cours, à leur union nationale[1].

Alors que la désertification syndicale reste prégnante en France, avec un taux de syndicalisation qui s'affiche entre 6 et 8 % de la population salariée selon les cas, les footballeurs font figure d'exception, comme de rares autres professions, en continuant de manifester leur confiance à l'UNFP, qui s'appuie sur cette très forte représentativité pour mener à bien ses différentes missions, au premier rang desquelles la défense des droits et des intérêts des footballeurs professionnels évoluant en France.

Mais plutôt que de s'enorgueillir devant ce pourcentage flatteur, qui s'inscrit dans la lignée des années passées et dont elle mesure les responsabilités induites, plutôt que d'y voir seulement un aboutissement, qui viendrait couronner – cette fois encore – le travail accompli, ses choix politiques, l'engagement de ses élus et de ses salariés, sa capacité à se tenir au plus près du terrain, c'est-à-dire de ses adhérents, afin de mieux les écouter et les comprendre, sa volonté d'innover pour répondre aux exigences d'un syndicalisme moderne sans pour autant perdre son identité, sa présence affirmée dans l'écosystème du football français à l'intérieur duquel elle valorise le dialogue, organise la concertation et demeure la principale force de propositions, plaçant l'intérêt général en toile de fond de ses actions plutôt que de s'enfermer dans une conduite clivante, l'UNFP y voit d'abord un encouragement pour continuer à tracer sa route au service des footballeurs, comme depuis bientôt soixante ans.

Cet engagement s'est traduit de différentes façons au fil du temps, prenant en compte l'évolution du football et de la société, les besoins exprimés et les attentes nouvelles des joueurs. Il ne pouvait s'agir de s'appuyer uniquement sur les victoires passées, offrant au footballeur de chez nous un statut qui fait aujourd'hui encore référence partout dans le monde, mais d'aller sans cesse de l'avant : hier en créant des services pour aider, conseiller, soutenir le joueur dans l'exercice quotidien d'une carrière professionnelle dont la réussite ne se juge pas seulement au nombre de victoires ou de trophées, aujourd'hui en mettant tout son art pour placer le joueur – confirmé ou jeune pro – au cœur de la cité, pour témoigner de son engagement pour la société, pour donner de lui l'image positive qu'il devrait renvoyer si d'aucuns ne regardaient pas que par le gros bout de la lorgnette, quand il ne s'agit pas de sculpter le parcours de formation des plus jeunes pour plus de cohérence, de justice et, in fine, de réussite.

C'est à cet engagement, c'est à cette démarche, c'est à cette façon de concevoir et de pratiquer un syndicalisme moderne et évolutif qui ne se renie pas pour autant, que les joueurs ont renouvelé leur confiance.

(1) Ce pourcentage est calculé, chaque année, sur le nombre d'adhérents au 31 janvier.

À gauche : le jour de la création de l'UNFP (à l'extrême gauche).

Ci-dessus : la dernière des 31 sélections d'André Lerond face au Brésil et à un certain Pelé…

ANDRÉ LEROND, L'UN DE NOS PÈRES FONDATEURS, S'EN EST ALLÉ…

Il était l'un des pères fondateurs de notre syndicat. André Lerond s'en est allé, le dimanche 8 avril, et ce sont tous les footballeurs français qui sont aujourd'hui en deuil !

Sur la photo, qui immortalise la création de l'UNFP en novembre 1961, alors que Just Fontaine est debout, droit comme un « i », André Lerond a l'air pensif, comme s'il prenait conscience qu'il s'inscrivait dans l'histoire comme ses camarades en donnant aux footballeurs français un syndicat libre et indépendant…

André Lerond est alors le capitaine de l'Équipe de France, dont il porta le maillot à trente et une reprises, notamment lors de la fameuse Coupe du monde 1958, alors que Pelé commençait à écrire sa légende, alors que Raymond Kopa mettait le monde à ses pieds, alors que Just Fontaine – qui sera le premier Président de l'UNFP – enfilait les buts comme d'autres les perles…

Avec le meilleur buteur de la dernière Coupe du monde disputée trois ans plus tôt – record jamais égalé depuis – mais aussi avec d'autres joueurs de premier plan (Eugène N'jo-Léa, qui le premier en eut l'idée, Jean-Jacques Marcel, Robert Loubière et Norbert Eschmann pour ne citer qu'eux…), André Lerond s'attaquait au « contrat léonin », qui obligeait les footballeurs professionnels à rester sous contrat avec leur premier club jusqu'à l'âge de 35 ans, sans avoir le moindre droit de regard sur l'évolution de leur carrière, qu'elle soit sportive ou financière…

Un engagement fort au service des autres, pour un homme qui imposait le respect, aussi bien sur le terrain – grâce à sa technique, notamment –, dans son rôle de défenseur, qu'en dehors. Meilleur joueur français en 1962 *(France Football)*, et malgré un seul titre à son palmarès (champion de France de Deuxième Division en 1954 sous les couleurs de l'Olympique Lyonnais, club auquel il resta attaché, même s'il débuta sa carrière professionnelle à Cannes en 1951, et qu'il y mit fin sous les couleurs du Stade Français, en 1963), André Lerond aura marqué le football national de son empreinte.

Il aura, également, parfaitement maîtrisé son après-carrière dans l'essuyage industriel, inventant même un système révolutionnaire au niveau de l'hygiène, qui fit le succès national et international de sa société.

Les jeunes générations de footballeurs en France ne doivent pas oublier ce que leur statut ou leur condition doivent à André Lerond.

À l'UNFP, nous n'oublierons jamais !

L'UNFP ET LE CNSD REMPILENT !

À gauche :
Didier Neumann (ESR), Philippe Lafon (DG UNFP), Hervé Piccirillo (CNSD), Sylvain Kastendeuch (Coprésident UNFP).

Ci-dessus :
Sylvain Kastendeuch et le Commissaire en Chef 1re Classe, Hervé Piccirillo.

Comment pouvait-il en être autrement ? Comment, après trois années d'une parfaite relation, et au terme d'une première convention de deux ans, l'UNFP et le Centre National des Sports de la Défense (CNSD) auraient-ils pu se séparer, alors que tous les voyants étaient au vert et que les parties en présence, se félicitant du chemin parcouru, avaient, l'une et l'autre, manifesté leur volonté de continuer la route ensemble ?

Sylvain Kastendeuch, Coprésident de l'UNFP, et le Commissaire en Chef 1re Classe Hervé Piccirillo – qui se croisèrent voilà un temps sur les terrains quand l'un était joueur et l'autre arbitre – ont donc signé, dernièrement, une nouvelle convention de deux ans qui va permettre à l'équipe d'Europ Sports Reconversion – porteuse du projet au sein de notre syndicat – et au Centre National des Sports de la Défense de continuer à travailler ensemble et d'aller même plus avant dans cette fructueuse collaboration...

« *Pour nous*, reconnaissait Didier Neumann, Chargé de mission à ESR et cheville ouvrière de cette belle réussite, *il est évident que nous devons nous appuyer sur les trois dernières années pour continuer à bâtir une relation gagnant-gagnant.*

Car si la dizaine de joueurs professionnels ont permis à l'Équipe de France militaire de passer un cap avec un titre de champion d'Europe, une participation aux Jeux mondiaux et à la Coupe du monde, il est évident que les footballeurs en question ont vécu une formidable aventure humaine sur plusieurs continents. Ils ont pu également continuer à " travailler " dans les meilleures conditions possibles, se sont sentis soutenus moralement à l'intérieur d'un groupe uni qui leur a fait oublier, un temps, qu'ils étaient à la recherche d'un club. Ils ont ainsi retrouvé l'ambiance du vestiaire, la compétition à haut niveau – et internationale qui plus est – la vie de groupe... »

De son côté, Hervé Piccirillo a évoqué des valeurs communes, l'importance du groupe et la possibilité pour chacun de s'y exprimer...

Si aucun joueur, à ce jour, n'a manifesté sa volonté d'entamer un processus de reconversion dans l'armée, cette convention a été également pensée pour en faciliter la réussite…

« *Cela viendra avec le temps, certainement. En tous les cas, tout est prêt !* », a confirmé Didier Neumann, qui a également rappelé qu'au début de leur rassemblement, cet été, les joueurs de l'UNFP FC avaient participé à une semaine de préparation au Centre National des Sports de la Défense de Fontainebleau.

« *Nos joueurs se sont complètement investis dans cette aventure*, s'était félicité à l'époque Pascal Bollini, le Directeur de l'UNFP FC. *Ils ont pu, en quelques jours seulement, nouer des liens forts et se forger un état d'esprit à toute épreuve.* »

Voilà pourquoi il ne serait pas étonnant, à l'été prochain, que les joueurs de l'UNFP FC fassent un petit détour par Fontainebleau, d'autant que les installations mises à la disposition des joueurs et du staff ont dépassé les attentes, permettant de travailler dans d'excellentes conditions...

COMITÉ DIRECTEUR LES QUATRE RÉSOLUTIONS

Le Comité directeur de l'UNFP, réuni le lundi 19 mars à Paris, a voté quatre résolutions à l'unanimité. La démarche volontariste du syndicat témoigne de sa capacité, au-delà de sa mission première, à inscrire ses actions dans une vision plus large, résolument constructive, au bénéfice des joueurs, évidemment, mais également du football professionnel français. Ouverte au dialogue, force de proposition, l'UNFP continue de se moderniser et de mener la course en tête dans chacun de ses domaines d'intervention, traditionnels ou volontairement novateurs, en s'imposant comme un partenaire avisé et forcément incontournable dans l'écosystème du football national...

Première résolution

« *Forte de sa relation privilégiée avec Safe, le syndicat des arbitres – une prochaine réunion est prévue en mai – l'UNFP donne un avis favorable à l'utilisation de la vidéo dans l'arbitrage, sous réserve des expérimentations qui doivent être menées, notamment lors de la prochaine Coupe du monde. Il s'agit ici de lutter contre les injustices qui nuisent au football.* »

Deuxième résolution

« *En parfaite adéquation avec la Fnass, qui mène le même combat, l'UNFP souhaite que l'utilisation des données personnelles des footballeurs ne se fasse qu'avec le consentement écrit et volontaire de chacun d'eux. Il faudra que soient précisés la nature des données prélevées et diffusées, leurs destinataires, leurs éventuelles commercialisations, etc.*

Il est impératif que le droit à l'oubli des données collectées protège également le sportif. »

Troisième résolution

« *La protection de la santé des footballeurs reste prégnante, comme celle des autres sportifs. Des études ont dernièrement démontré les risques en matière de commotions cérébrales, et le football professionnel français – dans la lignée de ce que demande la Fnass – doit réglementer au plus vite pour éviter les accidents qui sont monnaie courante dans le football américain ou le rugby afin de mieux protéger les acteurs.*

Il convient également qu'une large campagne de prévention aux risques d'utilisation de la chicha soit organisée le plus rapidement possible. L'UNFP, à son niveau, se propose d'alerter ses adhérents sur les risques encourus par une pratique qui, malheureusement, se démocratise, alors qu'elle est particulièrement nocive à la santé. »

Quatrième résolution

« *Parce que l'UNFP est force de proposition, le Comité directeur de notre syndicat a réaffirmé la nécessité d'une refonte de la formation en France. Il adhère de ce fait unanimement au projet de formation 13-21 ans, porté par l'UNFP et déjà présenté aux dirigeants de clubs, qui tardent à engager le dialogue sur un sujet dont dépend pourtant l'avenir du football professionnel en France.* »

L'UNFP PLÉBISCITÉE !

Ci-dessus : le Prix spécial du jury des Peace and Sports Awards a donné à notre campagne C'est vrai une résonance internationale.

À droite : une appli en or lors des TOPCOM 17.

Déjà récompensée quelques semaines après sa sortie par le Trophée Think Football de l'innovation, notre application Footballeur Pro continue de faire la course en tête et de s'attirer bonnes grâces, éloges et prix...

C'est ainsi que l'UNFP et l'Agence Lafourmi ont été récompensées par un TOPCOM 17 en or dans la catégorie « Appli mobile » en octobre dernier.
Tout aussi valorisant a été, en décembre dernier, le Prix spécial du jury décerné à notre syndicat lors de la cérémonie des « Peace and Sports Awards ». C'est notre campagne *C'est vrai*, qui a ici retenu l'attention du jury. « *Ce film est le fer de lance du nouveau projet politique de l'UNFP dont l'objectif est de repositionner le footballeur au cœur de la société et valoriser l'engagement personnel des footballeurs professionnels au profit d'une association, d'une cause ou d'un projet*, se félicitait Jérôme Dumois, conseiller à la présidence. *Le clip se joue des a priori et montre sept joueurs autrement, sept hommes qui représentent toute une communauté de footballeurs, eux aussi engagés ou en passe de l'être !*
C'est pourquoi ce prix appartient avant tout aux joueurs, ceux qui s'engagent pour la société. Ils sont nombreux, et le seront plus encore demain avec notre soutien ! »

À VOS AGENDAS !

PARIS SPORTIFS L'UNFP EN CAMPAGNE !

Voilà plusieurs années, désormais, que l'UNFP mène, régulièrement, des actions de prévention et d'information auprès des footballeurs, qu'ils soient professionnels ou en passe de le devenir, sur les paris sportifs et les risques encourus par ceux qui passent outre l'interdiction de parier sur le football.

Cela passe par les mises en garde lors des réunions « vestiaire » et celles organisées pour les centres de formation, tout comme par la signature par le capitaine de l'équipe, au nom de tous ses coéquipiers, de la Charte des paris sportifs (avec la LFP et la FDJ), également signée cette saison, à Guingamp, Amiens, Lille, Dijon, Paris FC et Rennes.
Régulièrement, aussi, l'UNFP utilise ses réseaux sociaux pour appeler les joueurs à une bonne conduite, relayant dans le même esprit les campagnes réalisées au niveau européen ou mondial sur un sujet qu'il ne faut surtout pas considérer à la légère, et qui mêle, entre autres, éthique des compétitions, corruption, addiction, et peut avoir des retombées disciplinaires, voire impacter le contrat de travail des footballeurs, jusqu'à – selon la gravité des faits – devenir une cause de résiliation.
« *Il est donc normal*, explique Manuel Piumi, Directeur de la communication de l'UNFP, *que nous continuions de nous mobiliser en lançant une grande campagne de sensibilisation, auprès des joueurs professionnels et des féminines de division 1 et 2, sur l'interdiction de parier sur leur sport.*
Cette fois, afin de mieux faire passer cet important message, notre syndicat a décidé d'utiliser le même langage que celui mis en avant pour inciter le plus grand nombre à jouer, en lançant un défi et un pari aux footballeuses et aux footballeurs.
Sur l'affiche qui a pris ou prendra place dans les vestiaires, figure en effet cette affirmation : On parie que tu vas tout perdre ! ».

UNION NATIONALE DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS (UNFP)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du 7 octobre 2017

Syndicat professionnel régi par le livre premier de la deuxième partie immatriculé à la mairie de Paris sous le n° 910167. Siège : 5, rue des Colonnes – 75002 Paris

L'an deux mille dix-sept, et le sept octobre à quatorze heures :

Les adhérents du syndicat professionnel dénommé « Union Nationale des Footballeurs Professionnels » (UNFP), dont le siège est à Paris (75002), 5 rue des Colonnes, se sont réunis en Assemblée générale annuelle dans les salons de l'hôtel Intercontinental Paris Le Grand, 2 rue Scribe à Paris (75009), sur convocation du Comité directeur.

Il a été établi une feuille de présence, émargée en entrant en séance par tous les adhérents présents, avec mention des adhérents titulaires d'un droit de vote double.

L'Assemblée est présidée par M. Philippe Piat, Coprésident du syndicat.

MM. Sylvain Kastendeuch, Jean-Jacques Amorfini et David Terrier, respectivement Coprésident, Premier vice-Président-Trésorier et vice-Président du syndicat, sont désignés comme scrutateurs.

M. Philippe Lafon, Directeur général, remplit les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater, après vérification des 65 pouvoirs régulièrement donnés à des membres présents, qu'ils sont présents ou valablement représentés.

- Neuf adhérents titulaires d'un droit de vote double.

Assistent également à la réunion MM. Jean-Paul Retout et David Szulman, de la société Louvois Auditeurs Conseils, experts-comptables.

M. Thierry Curnis, de la société CGEC, et M. Patrick Malezieux, commissaires aux comptes titulaires régulièrement convoqués, sont présents.

Le Président de séance souhaite la bienvenue aux adhérents présents et déclare que l'Assemblée, régulièrement convoquée et constituée, peut valablement délibérer.

Le service administratif de l'UNFP est mobilisé.
Les joueurs présents s'identifient… L'AG peut commencer !

Philippe Piat et Sylvain Kastendeuch, complices comme toujours, devant un auditoire attentif. Comme toujours.

■■■

L'Assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Puis il dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- un exemplaire certifié conforme des statuts à jour du syndicat ;
- la feuille de présence ;
- la copie des convocations adressées aux commissaires aux comptes par lettre recommandée, accompagnée du récépissé et de l'accusé de réception postaux ;
- les comptes annuels et consolidés au 30 juin 2017 ;
- le rapport de gestion du Comité directeur sur la situation financière, l'activité et les résultats du syndicat et de ses filiales comprises dans la consolidation au cours de l'exercice écoulé ;
- les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé et les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Il rappelle ensuite que l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée est appelée à délibérer est le suivant.

ORDRE DU JOUR

Accueil des Coprésidents.

I. Décisions statutaires

1. Présentation du rapport du Comité directeur sur la situation financière et l'activité du syndicat et sur la gestion du Groupe au cours de l'exercice écoulé.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé et les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.
3. Examen et approbation desdits comptes et conventions.
4. Affectation du résultat de l'exercice écoulé.
5. Quitus aux membres du Comité directeur de leur gestion et décharge aux commissaires aux comptes de l'exécution de leur mission au titre de l'exercice écoulé.

II. Activités du Groupe et informations professionnelles

1. Activité des services.
2. Actions sociales.
3. Adhésions.
4. Événements.
5. Informations professionnelles nationales et internationales.

III. Présentation du projet politique et du plan sociétal

IV. Pouvoirs

Puis le Président donne la parole à Philippe Lafon, Secrétaire de l'Assemblée, qui dresse un rapide bilan de l'activité du syndicat au cours de l'exercice écoulé.

Présentation des comptes annuels et consolidés

Philippe Lafon présente ensuite à l'Assemblée, sous forme d'une projection de diagrammes, le rapport de gestion du Comité directeur sur la situation financière, l'activité et les résultats du syndicat et des sociétés contrôlées comprises dans la consolidation au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, qui se traduit par un excédent net comptable de 23 201 € pour le syndicat et un résultat d'ensemble consolidé également excédentaire de 318 622 €.

Il souligne que les capitaux propres consolidés s'élèvent au montant positif de 16 010 625 € à la clôture.

Rapports des commissaires aux comptes

Puis, les commissaires aux comptes sont invités à présenter leurs ■■■

David Ducourtioux (Délégué à l'engagement sociétal) s'exprime devant des joueurs et Fabien Safanjon, vice-Président, est conquis par son discours…

1 Heinrich Schatz, gérant d'Europ Sports Assur. 2 Richard Jezierski, vice-Président. 3 Jean-Jacques Amorfini, 1er vice-Président.

rapports sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé, ainsi que leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Le Président de séance met alors aux voix les résolutions suivantes, relatives aux décisions statutaires figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport du Comité directeur sur la situation financière et l'activité du syndicat et sur la gestion du Groupe pendant l'exercice clos le 30 juin 2017, et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice, l'Assemblée générale approuve lesdits comptes et rapports tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et mentionnées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, telles qu'elles sont mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Comité directeur, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017, soit un excédent net comptable de (+) 23 200,74 €, en totalité au compte « autres réserves », dont le montant sera ainsi porté à la somme positive de 14 346 538,97 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, en conséquence des résolutions qui précèdent, donne quitus aux membres du Comité directeur de leur gestion au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017 ainsi que décharge de l'exécution de leur mission aux commissaires aux comptes pour le même exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et au Secrétaire général pour effectuer toutes formalités prescrites par les lois et règlements en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

Il est ensuite passé à la seconde partie de l'Assemblée générale consacrée à l'exposé des activités du syndicat et du Groupe, ainsi qu'à la présentation des informations professionnelles nationales et internationales.

En haut : Joël Delpière, Directeur d'Europ Sports Reconversion. Ci-dessus : David Terrier, vice-Président.

Un film institutionnel retraçant les actions et activités du syndicat au cours de la saison 2016/2017 en termes d'adhésions et en matière d'actions sociales et d'événements à caractère professionnel est alors projeté devant l'Assemblée.

Activités du Groupe

Les activités et perspectives des filiales du syndicat Europ Sports Assur, Europ Sports Conseils, Europ Sports Management et de l'association Europ Sports Reconversion sont ensuite présentées à l'Assemblée sous forme de films vidéo.

Informations professionnelles nationales et internationales

Sur le plan national, Sylvain Kastendeuch, Coprésident, présente à l'Assemblée un état des lieux de la gouvernance du football et des intérêts et objectifs souvent divergents des différents acteurs que sont la Fédération, la Ligue et les deux syndicats de clubs, Première Ligue et l'UCPF.

Dans cet environnement, il rappelle l'importance de la force de stabilité et de proposition que représente l'UNFP et le rôle central qu'elle joue, par sa présence dans toutes les commissions des instances du football, notamment en matière :

- de garantie des contrats et des salaires ;
- de maintien des acquis des joueurs ;
- de négociation de la Charte.

Il évoque à ce sujet les enjeux que représentent pour la profession les thèmes d'actualité que sont :

- le parcours 13-23 ans ;
- le développement de la pratique des prêts de joueurs ;
- le « mercato » et les droits à congés ;
- le « salary cap ».

Le Coprésident de l'UNFP, qui assure depuis 2008 également la présidence de la Fnass, rappelle à cet égard que cette confédération autonome, à laquelle appartient l'UNFP, qui

est devenue la 2e force syndicale dans le sport en France et la seule dédiée au sport professionnel, permet d'assurer la représentativité des syndicats de sportifs et leur accès à la négociation collective.

Sur le plan international, Philippe Piat, qui assure la présidence de la FIFPro, évoque ses relations avec les présidents de l'UEFA et de la Fifa.

Il rappelle le rayonnement mondial que confère à cette organisation syndicale l'évènement qu'elle organise chaque année aux côtés de la Fifa sous le nom de Fifa/FIFPro World XI.

La séance est alors suspendue pour une pause, puis reprise à seize heures quinze pour la troisième partie de l'Assemblée générale consacrée à la présentation par Sylvain Kastendeuch, Coprésident, sous forme de projection vidéo, du projet politique, de la nouvelle organisation et du plan stratégique du syndicat.

Sylvain Kastendeuch rappelle tout d'abord les raisons de ce plan d'action : il s'agit avant tout de restaurer l'image du métier de footballeur professionnel, mise à mal dans les médias et sur les réseaux sociaux par l'exposition systématique de certaines dérives individuelles et des excès de l'économie des transferts.

Il indique que le projet vise à réinstaller le joueur au cœur de la société en mettant en valeur sa dimension humaine, son talent, son impact, son travail, son rôle sociétal, et en s'appuyant sur un plan stratégique, un plan d'actions opérationnelles et un projet d'entreprise selon les trois axes suivants.

- 1. Développer l'engagement sociétal des joueurs et le faire connaître ;
- 2. Déconstruire les fantasmes et valoriser les retombées générées par les footballeurs, comme une juste récompense de leurs talent, travail et sacrifices.
- 3. Éduquer les jeunes joueurs sur leur devoir d'exemplarité et la transmission de valeurs positives au quotidien.

Un cadre majestueux, un Stéphane Burchkalter, Directeur du département juridique, didactique…

Porté par Sylvain Kastendeuch, Coprésident, le projet politique de l'UNFP a été adoubé par Pascal Boniface, Président de l'Iris.

Philippe Lafon, Directeur général et Monsieur Loyal de cette Assemblée générale…

Un film sur la soirée de lancement du projet à Sciences Po le 22 mai 2017, en présence de l'ensemble des joueurs concernés par la vidéo *C'est vrai*, réalisée par l'UNFP et qui a été partout plébiscitée, est ensuite projeté devant l'Assemblée.

Puis Sylvain Kastendeuch présente les principaux objectifs du programme, à savoir :

- éduquer et sensibiliser les professionnels, pour les convaincre de s'engager et leur donner les moyens de mener à bien leurs projets ;
- faire la preuve concrète de l'engagement sociétal des joueurs ;
- accompagner le mouvement pour le structurer et l'étendre ;
- faire vivre la campagne toute l'année auprès du grand public, sur le plan local et national.

Il souligne que ce programme constitue pour l'UNFP un projet d'entreprise, car elle se doit de proposer des réponses adaptées aux nouveaux besoins des joueurs en termes d'accompagnement dans un environnement de plus en plus exposé et difficile à maîtriser, notamment en ce qui concerne leur attitude en tant qu'hommes, leur expression, leur manière d'être, leur responsabilité, leur engagement…

Puis, il présente à l'Assemblée l'organigramme mis en place au sein de l'UNFP autour de pôles organisés en mode projet, avec le concours des filiales de services, pour mieux assurer ces missions.

Ci-dessous : Olivier Bogaczyk, Europ Sports Conseils, a conquis l'assistance…

- Le pôle Engagement sociétal aura pour mission d'accompagner les joueurs dans leur démarche d'engagement sociétal pour les aider à se construire, à rétablir leur « vérité sociale » et à adopter les bons réflexes pour valoriser leurs actions.

  Il s'appuiera sur un dispositif de communication transversal intégrant une marque, une plateforme digitale, un programme événementiel, une couverture éditoriale, des actions de relations publiques, de partenariat et d'activation locale, et une communication auprès des joueurs.

- Le pôle Passeport Pro aura pour mission d'identifier et mettre en place auprès des joueurs des formations adaptées, dispensées par les experts de l'UNFP et du Groupe et/ou de ses partenaires/prestataires référencés.

Sylvain Kastendeuch souligne ensuite l'intérêt du projet pour les joueurs et leurs clubs.

Pour les joueurs, il s'agit de redonner ses lettres de noblesse à leur statut, de leur permettre d'être mieux reconnus pour tout ce qu'ils sont, d'apprendre à communiquer et de maîtriser leur communication, de se construire un capital de sympathie et de se rendre utiles à la société.

Les clubs ont aussi un intérêt à avoir des joueurs mieux intégrés dans leur environnement et aptes à se concentrer pleinement sur la partie strictement sportive de leur métier, à bénéficier de l'aura de joueurs ayant une valeur sportive et sociale, à augmenter les retombées médias extra-

Comme chacun des responsables des services, Pierre Canton, Gérant, a rapporté les activités d'Europ Sports Management.

sportives et à renforcer le lien affectif avec les supporters.

Puis, Sylvain Kastendeuch présente le plan d'action visant à la mise en œuvre du projet et reposant notamment sur les axes suivants.

- Le programme « Avant-garde », destiné à resserrer les liens entre le syndicat et les « top players » et leaders de vestiaire, parmi lesquels se distingueront des « ambassadeurs ».

- Des Assises du football.

- Une « Campagne talent » visant à valoriser l'excellence et le talent de tous les joueurs professionnels et en particulier de « la base », avec le concours de personnalités au talent incontestable qui porteront un regard expert et original sur le travail des footballeurs.

- Des études et un « baromètre » d'analyses de l'image des joueurs pros et de leur impact sur la société.

- Un rapport annuel permettant de mesurer chaque année l'évolution du programme.

- Un gala annuel de bienfaisance en présence des joueurs et de partenaires, mécènes, personnalités publiques.

Parallèlement, un plan de communication visant à contredire et rééquilibrer l'image négative régulièrement bâtie par les médias sera mis en place.

Puis, Sylvain Kastendeuch invite Pascal Boniface, Directeur et fondateur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris), géopolitologue et Maître de conférences à l'université Paris VIII, à le rejoindre à la tribune et à faire part à l'Assemblée de son témoignage et de son analyse.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance prononce la clôture de l'Assemblée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et le Secrétaire général.

Le Président de séance,
M. Philippe Piat,
Coprésident

Le Secrétaire général,
M. David Ducourtioux

En février, l'UNFP était partenaire de la conférence « De l'exploitation des données à l'intelligence artificielle », lors du Think Football 2018, à l'université Paris-Dauphine.

Protections des données personnelles

L'UNFP EN PREMIÈRE LIGNE…

Tous, nous faisons le même constat : la révolution portée par le big data dans le monde du football n'en est qu'à ses prémices, et elle est à même de changer jusqu'à notre façon de regarder un match, de nous passionner pour une compétition, d'être fans de tel ou tel joueur.

À l'UNFP, nous considérons, certes, que les nouvelles technologies permettent de maximiser la valeur des données – c'est là un point primordial dans un sport subtil et complexe comme peut l'être le football professionnel – et qu'il est donc important d'appréhender à sa juste mesure ce nouveau virage, incontournable pour les futurs enjeux de consommation et de développement du football professionnel.

Dès lors, se pose une première question, évidente et primordiale à nos yeux, puisque les réponses vont conditionner cette révolution déjà en marche : comment faire en sorte que tous les acteurs accompagnent bien ces profonds changements, afin que tout le monde y trouve son compte, y compris les athlètes, dont on oublie beaucoup trop souvent qu'ils sont, de fait, les principaux contributeurs…

Et un des principaux enjeux à prendre très sérieusement en compte est la mauvaise utilisation des données. C'est facile à comprendre, dans un secteur aussi concurrentiel que le football, y compris pour les joueurs, puisqu'il repose sur les performances individuelles de ces derniers.

Dès lors, il faut tenir compte de la capacité des sportifs à refuser de contribuer à la collecte des données, non seulement parce qu'elles pourraient être utilisées contre eux, mais tout simplement aussi parce que c'est leur droit. Car un élément fondamental doit toutefois guider l'ensemble de notre réflexion : le sportif professionnel est avant tout un citoyen de l'Union européenne, et c'est à ce titre qu'il doit pouvoir aussi bénéficier de la nouvelle réglementation qui vise à offrir à chacun d'entre nous une protection de l'ensemble de nos données personnelles.

Il est dans l'intérêt de tous de prendre conscience que le sportif n'est pas uniquement une source de données, mais qu'il participe pleinement, au même titre que l'ensemble des acteurs, à la construction du football de demain et de ce nouveau marché.

À ce titre, le joueur doit bénéficier du cadre mis en place par les réglementations nationales et internationales successives, dont la dernière en date, la réglementation européenne sur la protection des données personnelles, sera applicable dès mai 2018.

Quelles limites définir ?

Les limites sont définies par la réglementation européenne, qui repose sur trois notions essentielles : le consentement de la personne dont les données sont collectées, la confidentialité et la sécurité des données recueillies, ainsi que le droit d'effacement, pour la personne concernée, des données collectées (ou droit à l'oubli).

Les principaux enjeux tournent, aujourd'hui, autour de la notion de consentement du sportif.

Comme l'a rappelé Jérôme Dumois, Conseiller à la présidence, l'UNFP conserve « *un esprit constructif, et parce qu'elle est y est toujours ouverte, prône ici aussi le dialogue… Le progrès, oui, mais pas au détriment de la liberté et des intérêts des footballeurs !* »

Comment protéger leurs données personnelles ?

En construisant ensemble un cadre juridique sécurisé, propice au développement technologique. Or, les développements technologiques évoqués depuis le début de cette intervention n'ont d'intérêt que s'ils sont recueillis de manière identique, ou du moins comparable, et sur un nombre conséquent de joueurs, sinon sur tous.

D'où l'importance de construire un mécanisme centralisé avec l'UNFP, notamment, qui, seule, est légitime à porter la parole des sportifs et à défendre leurs intérêts, collectivement comme individuellement.

Recherche de performance, encore et toujours… Nous voyons que l'essor de l'intelligence artificielle est devenu aussi un allié des athlètes, des amateurs comme des professionnels.

Mais l'amélioration de la performance à tout prix – à n'importe quel prix ? – justifie-t-elle à elle seule que les données de santé ou les données médicales du sportif soient divulguées ?

L'amélioration de « l'expérience spectateur » justifie-t-elle à elle seule le fait que le sportif soit privé de ses droits fondamentaux les plus élémentaires ?

Comment le sport professionnel arrivera-t-il à prendre en compte ces exigences nouvelles, sachant qu'il en va de l'intérêt de tous de ne pas se mettre en marge d'un règlement juridique contraignant, et dont les violations sont lourdement sanctionnables ?

Comment le sport professionnel réussira-t-il à appréhender économiquement ce virage technologique ?

C'est à cette série de questions que nous devons répondre avec tous les acteurs, au premier rang desquels se trouvent les sportifs, tant ce sujet est devenu au fil des mois un enjeu majeur du développement du sport professionnel pour les années à venir.

C'est donc dans une démarche constructive que l'UNFP se positionne aujourd'hui, pour accompagner tous les acteurs et ainsi définir des modalités sécurisées, qui respectent les réglementations et les droits des footballeurs, afin qu'elles soient réellement profitables à tous.

Tous ? C'est-à-dire l'ensemble des parties intéressées dans le football, mais il faut aussi prendre conscience que le football doit servir de locomotive aux autres disciplines, tout autant concernées par ces mêmes problématiques.

Le travail effectué par l'UNFP est d'ailleurs partagé par l'ensemble des structures représentant les sportifs professionnels en France, notamment au sein de la Fnass.

Richard Jezierski

« DÉTERMINÉS, ET TOUT ACQUIS AU FOOTBALL FRANÇAIS ! »

Lors de son discours devant l'Assemblée générale de la FFF en sa qualité de Président de la Haute Autorité, Richard Jezierski, vice-Président de l'UNFP, s'est félicité du chemin parcouru par une institution, indépendante, qui prend aujourd'hui toute la place qui lui revient au sein de l'écosystème du football français, qu'elle est bien décidée à servir. En pariant notamment sur le dialogue entre les différents acteurs, qu'elle a d'ailleurs la charge de favoriser…

«Président studieux, soucieux de répondre à l'exigence de l'ensemble des membres de la Haute Autorité, tous aussi actifs et motivés que je le suis, cela va sans dire, je voudrais d'abord partager avec vous un extrait des statuts de la FFF, qui présentent et officialisent la HAF en ces termes : " La Haute Autorité favorise le dialogue entre les acteurs du football ".
Cette simple phrase vaut mieux que de longs discours car elle donne corps, vie et sens à notre engagement et guide nos pas au quotidien.
C'est par le dialogue, d'une richesse extrême quand il est, comme ici, alimenté par des points de vue forcément variés, par des idées novatrices et systématiquement débattues, que la HAF progresse et propose. Elle tient le ballon et occupe tout le terrain, comme on dit, en maîtrisant son sujet sur fond de concertation entre les familles qui la composent.
Il nous est ainsi loisible de convaincre de notre utilité, de démontrer notre dévouement sans pour autant faire allégeance, ici au Président de la FFF, là à son administration, parce que nous avons toujours été convaincus que notre indépendance était, au même titre que la présence en notre sein de l'ensemble des familles, un atout maître dans notre jeu, donc dans celui du football français.
Nous sommes persuadés, au sein de la Haute Autorité – et ne nous sommes d'ailleurs pas les seuls –, que notre travail, nos compétences, notre professionnalisme, servis par notre volonté, jamais prise en défaut, d'ouverture, de dialogue et de partage ont fini par positionner la Haute Autorité.
Mais nous savons que nous ne sommes pas encore au bout du chemin.
Il revient d'ailleurs aux membres actuels de s'appuyer sur les bases existantes pour que la HAF, encore jeune et renouvelée aux deux-tiers, continue à se construire, à affiner son fonctionnement pour mieux répondre encore à sa mission.
Les nouveaux membres de la HAF n'ont pas eu de difficultés à emprunter le chemin tracé par ceux qui ont écrit les premières pages de notre histoire, en restant force de proposition, en apportant leur expertise sur nombre de dossiers.
Nous sommes déterminés, et tout acquis au football français. Nous sommes à son service pour en valoriser les actions, pour témoigner de sa bonne conduite, puisque c'est le seul objectif qui vaille, puisque c'est notre seule raison d'être.
Je veux, pour preuve du chemin parcouru, cette récente invitation à l'Assemblée générale de l'ANPDF à laquelle j'ai eu grand plaisir de répondre favorablement. Il n'est pas de meilleure place, pour la Haute Autorité et pour ses membres, que d'être ainsi associés aux forces vives, actives, de notre football, d'être au cœur du débat.
Et nous le sommes en multipliant les rencontres et les échanges avec Noël Le Graët, d'autant plus qu'aucun sujet n'est occulté.
Et c'est pourquoi nous nous félicitons de la qualité d'écoute de Kenny Jean-Marie, de l'ouverture d'esprit de Florence Hardouin, et de tous ceux, au sein de la FFF, des Ligues ou des Districts, avec lesquels nous avons eu à travailler.
Et c'est tout logiquement, dans la continuité de ces échanges fructueux, que nous avions été conviés à intégrer les groupes de travail formés pour "Ambition 2020".
Si nous ne participerons pas à son élaboration, nous poserons sur l'ambitieux projet politique de la Fédération un œil positivement critique, en mettant notre expérience et nos compétences au service de ceux qui sont appelés à lui donner vie. C'est de l'avenir de notre football, dont il est ici question. Si c'est une chance de participer à en dessiner ainsi les contours, c'est en même temps une responsabilité que nous sommes fiers d'accepter.
Je termine, persuadé que nous partageons tous le même rêve, qui, vingt ans après, porterait l'été prochain en Russie notre Équipe de France sur le toit du monde… comme nous rêvons d'une victoire française, et sur notre sol, cette fois, lors de la Coupe du monde féminine, qui arrive à grands pas… »

L'Assemblée fédérale du 18 mars 2017 a désigné les membres de la Haute Autorité du Football (HAF), élus pour la mandature 2017-2020. Richard Jezierski (vice-Président de l'UNFP) en est le Président.

Représentants des présidents de Ligue
- Roland Coquard
- Jean-René Moracchini

Représentants des présidents de District
- Raymond Fournel
- Jean-Jacques Gazeau

Représentants des clubs professionnels
- Bernard Joannin
- Olivier Miniconi

Représentants des clubs amateurs
- Michel Goldstein
- André Vandenbussche

Représentants des éducateurs
- Hervé Gauthier (au titre des entraîneurs professionnels)
- Jean-Marie Lawniczak (au titre des autres éducateurs)

Représentants des arbitres
- Laurent Ugo (au titre des arbitres d'élite)
- Jean-Jacques Demarez (au titre des autres arbitres)

Représentants des joueurs professionnels
- Richard Jezierski
- Fabien Safanjon

Représentants des administratifs et assimilés
- Henri Camous
- Pierre Cibot

Représentants des médecins
- Jean-François Chapellier
- Jean-Michel Proville (élu le 16 décembre 2017, en remplacement de Joseph Laurans, démissionnaire)

Représentantes des femmes
- Kerstie Abergel (représentant la FFF)
- Pierrette Barrot (représentant la FFF)
- Peggy Provost (représentant la FFF)
- Sabine Bonnin (représentant la LFP)
- Élodie Crocq (représentant la LFP)
- Hélène Schrub (représentant la LFP)

À gauche : il est bien, aujourd'hui, un joueur du RFCU !

Ci-dessus : à l'époque du F91.

Julien Humbert

« JE N'AURAIS JAMAIS LAISSÉ TOMBER ! »

Il y a des hommes comme cela. Qui ne s'avouent jamais battus, qui se battent parce qu'ils savent que le droit est avec eux, malgré les menaces et les intimidations, parfois. Parce qu'ils veulent faire changer les choses. Pour eux, pour les autres. Parce qu'ils ne supportent pas l'injustice. Parfois, ils sont footballeurs. Comme Jean-Marc Bosman, comme Andrew Webster, comme Olivier Bernard, comme Zahir Belounis, Julien Humbert a dit non ! De longs mois après le début de son combat, la Fifa lui a finalement donné raison. C'est la première fois que la Fédération internationale reconnaît l'application de l'article 15 pour un joueur mis à l'écart. Récit sous forme de plaidoyer…

Comme toujours ou presque, les clichés se ramassent à la pelle, comme les feuilles d'un poète disparu. Il est souvent question, en pareil cas, du combat de David contre Goliath, du pot de terre contre le pot de fer. Du petit, seul, contre les grands, luttant contre un système, qui broie les plus faibles et tue dans l'œuf toute volonté de révolte, toute idée de progrès.

Julien Humbert, comme tous ceux qui ont mené un combat jugé perdu d'avance, doit en rire, aujourd'hui, même si ce rire-là n'effacera pas le temps perdu à compter les jours et puis les mois sans football.
Car si le milieu du Racing FCU, club luxembourgeois d'élite, a finalement gagné son combat, si la Fifa lui a donné raison contre le F91 Dudelange, si on lui a rendu sa licence, s'il rejoue désormais, ce n'est que justice. Mais qu'il est difficile, parfois, que justice soit faite !

L'été dernier, après sa rupture unilatérale de contrat de « louage d'ouvrage » (oui, oui, c'est bien comme cela que ça s'appelle au Luxembourg quand on est footballeur et que l'on s'engage pour un CDD !) avec le F91, le joueur français, qui voulait s'engager avec le RFCU, s'était lancé dans un bras de fer juridique contre la fédération nationale qui, s'appuyant disait-elle sur ses propres textes, refusait de délivrer au natif de Metz une licence au prétexte qu'il appartenait toujours, pour elle, au club de Dudelange où il était arrivé deux ans plus tôt, s'engageant pour trois saisons.

« *La première saison,* raconte Camille Delzant, du Département juridique de l'UNFP, *Julien a joué disons régulièrement. C'est la saison suivante que sa situation a évolué, à la suite du changement d'entraîneur. Julien s'est retrouvé au placard. Les portes de l'équipe première se sont refermées !* »

Son club, sans le prévenir des démarches engagées et donc, in fine, sans obtenir son accord, décide de prêter Julien à l'orée de la saison 2017-2018. Lorsqu'il l'apprend, le Français refuse et se met en quête d'un nouveau club. Mais le F91 fait blocage, sans la moindre raison et sans espoir de retirer un quelconque bénéfice de ce transfert vers Hamm.
Julien Humbert aurait pu en rester là, mais ce n'est pas son genre. En se fondant sur l'article 15 des règlements de la Fifa, il fait valoir le principe de juste cause sportive à l'initiative du joueur, puisqu'il a joué, lors de la saison écoulée, moins de 10 % des matches officiels avec son club. C'est une première du genre et l'on peut imaginer la panique qui s'est emparée de la Fifa lorsqu'elle a reçu, en juin 2017, la saisine du joueur. Elle avait prudemment répondu dans un premier temps qu'elle n'était pas compétente.

Le club, lui, affirmait que la demande du joueur n'était pas fondée, puisqu'il avait joué en réserve. Dans sa décision, envoyée au joueur le 30 janvier 2018, la Chambre de Résolution des litiges de la Fifa a balayé l'argument du club : « *(…) Les matches de l'équipe réserve senior ne pouvaient être considérés comme étant d'un niveau sportif suffisant pour être pris en compte dans le calcul des matches officiels au sens de l'article 15 du règlement, d'autant plus compte tenu de l'âge du demandeur* (32 ans au début de la saison 2016-2017) *et de sa carrière sportive* ».

L'ancien club de Julien avait pourtant reçu le soutien ou des encouragements de sa Fédération (qui, un temps, a refusé de délivrer la licence comme la Fifa le lui demandait), du CLAS, l'équivalent du CNOSF en matière d'arbitrage, et même du Grand-Duché, qui s'était fendu d'une lettre à la Fifa pour dire, en substance, que le club, la Fédé et le CLAS avaient raison.

Dans les nombreuses interviews qu'il a données depuis que la décision qui lui est favorable a été rendue, Julien Humbert a souvent dépassé son propre cas : « *Longtemps, le football luxembourgeois a été considéré comme purement amateur. Or, on voit bien, avec les départs de joueurs à l'étranger ou les salaires désormais pratiqués dans certains clubs, qu'il faudra, un jour, se mettre au diapason des autres pays. On ne peut plus rester dans ce système aberrant. Rien que mon cas. Vous imaginez ? Si vous décidez de quitter votre travail, mais que votre employeur vous dit* "Non, tu restes !". *Moi, c'est un peu ce qu'il était en train de m'arriver. Pour autant, je n'aurais jamais laissé tomber. Mon épouse* (qui a une formation juridique et l'a beaucoup assisté dans ses démarches, Ndlr) *et moi, nous étions déterminés et on savait qu'on avait raison. Si on veut des acquis sociaux, des droits, on ne peut pas se satisfaire de vivre à la botte de gens qui ont de l'argent et pensent pouvoir faire ce qu'ils veulent de vous* ».

Aujourd'hui, Julien Humbert rejoue. Il a perdu du temps. Beaucoup de temps. Mais il a, avec l'aide de l'UNFP notamment, gagné son combat et, demain, les footballeurs au Luxembourg lui en seront reconnaissants.

La décision tant attendue.

FIFA

Décision de la Chambre de Résolution des Litiges

psdfifa@fifa.org

FIFA

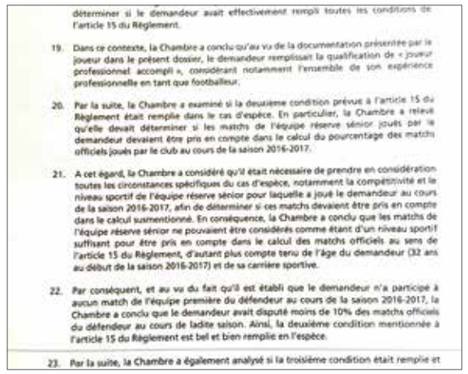
déterminer si le demandeur avait effectivement rempli toutes les conditions de l'article 15 du Règlement.

19. Dans ce contexte, la Chambre a conclu qu'au vu de la documentation présentée par le joueur dans le présent dossier, le demandeur remplissait la qualification de « joueur professionnel accompli », considérant notamment l'ensemble de son expérience professionnelle en tant que footballeur.

20. Par la suite, la Chambre a examiné si la deuxième condition prévue à l'article 15 du Règlement était remplie dans le cas d'espèce. En particulier, la Chambre a relevé qu'elle devait déterminer si les matchs de l'équipe réserve senior joués par le demandeur devaient être pris en compte dans le calcul du pourcentage des matchs officiels joués par le club au cours de la saison 2016-2017.

21. A cet égard, la Chambre a considéré qu'il était nécessaire de prendre en considération toutes les circonstances spécifiques du cas d'espèce, notamment la compétitivité et le niveau sportif de l'équipe réserve senior pour laquelle a joué le demandeur au cours de la saison 2016-2017, afin de déterminer si ces matchs devaient être pris en compte dans le calcul susmentionné. En conséquence, la Chambre a conclu que les matchs de l'équipe réserve senior ne pouvaient être considérés comme étant d'un niveau sportif suffisant pour être pris en compte dans le calcul des matchs officiels au sens de l'article 15 du Règlement, d'autant plus compte tenu de l'âge du demandeur (32 ans au début de la saison 2016-2017) et de sa carrière sportive.

22. Par conséquent, et au vu du fait qu'il est établi que le demandeur n'a participé à aucun match de l'équipe première du défendeur au cours de la saison 2016-2017, la Chambre a conclu que le demandeur avait disputé moins de 10% des matchs officiels du défendeur au cours de ladite saison. Ainsi, la deuxième condition mentionnée à l'article 15 du Règlement est bel et bien remplie en l'espèce.

23. Par la suite, la Chambre a également analysé si la troisième condition était remplie et

Philippe Piat

« IL EN ALLAIT DE LA SURVIE DU FOOTBALL PROFESSIONNEL ! »

Philippe Piat et Gianni Infantino, le Président de la Fifa, avancent main dans la main…

Philippe Piat a été réélu à la présidence de la FIFPro jusqu'en 2021.

En novembre, la FIFPro et la Fifa ont signé un accord pour les six prochaines années, afin de renforcer la coopération entre les deux organisations et d'améliorer ainsi la gouvernance du football professionnel partout dans le monde. Fruit d'une négociation entamée il y a dix-huit mois, déjà, entre la Fédération internationale et les principaux acteurs
du football pro, cet accord – historique, le mot n'est nullement galvaudé ! – va modifier en profondeur le quotidien de dizaines de milliers de footballeurs. Décryptage par Philippe Piat, Président de la FIFPro, réélu pour quatre ans en décembre dernier, et Coprésident de l'UNFP.

Philippe, comment cet accord s'est-il noué ?
Il trouve son origine dans la nécessaire réforme du système des transferts, pour laquelle je milite, avec la FIFPro, depuis plus de dix ans, maintenant. Nous assistons, avec impuissance, à une dérégulation totale et constante de ce système, à une inflation exponentielle des montants des transferts qui profite à une minorité, provoque des dégâts colossaux pour les joueurs et restreint in fine considérablement la liberté de comportement des clubs et de circulation des footballeurs.
Face à l'indifférence de la Fifa devant nos multiples sollicitations pour mettre fin à ces pratiques intolérables, nous n'avons pas eu d'autre choix que de déposer une plainte devant la Commission européenne en septembre 2015 pour stopper la machine infernale.

Cette plainte, aujourd'hui retirée, a été un élément déclencheur…
Un élément essentiel, oui, car la Fifa et les autres parties prenantes ont alors réellement pris conscience de ce que nous dénoncions depuis des années.

Et vint l'été 2017…
Le transfert de Neymar et les montants astronomiques dépensés pour tant d'autres mouvements de joueurs ont encore accéléré le processus, qui a permis de faire changer les mentalités et de rapprocher la Fifa des thèses que nous portions depuis si longtemps. Le monde entier a touché du doigt les excès d'un système dépassé, les anormalités et les dérives qu'il engendrait. Nous nous sommes alors à nouveau assis autour de la table et avons renoué les échanges avec la Fifa et son président. Et c'est ainsi que, lors des dix-huit mois d'intenses et de riches négociations, notre voix a porté toujours plus haut et toujours plus fort, car nos mots résonnaient du poids des preuves que nous avions apportées et des dérives partout dénoncées…

Vous qualifiez d'historique cet accord signé avec la Fifa, mais en quoi est-il si bon pour le football ? Que va-t-il améliorer pour les joueurs ?
Ce nouvel accord est historique car il va nous permettre de réformer en profondeur ce système. Nous avons d'ores et déjà fait voter des dispositions qui mettront fin aux nombreux impayés de salaires des footballeurs dans le monde entier, et qui accéléreront les procédures, grâce notamment à l'implantation de chambres des litiges nationales dans les pays où le football professionnel a droit de cité.

Il était urgent d'agir…
Souvenons-nous des derniers résultats de l'étude réalisée l'année passée par la FIFPro auprès de 14 000 footballeurs, qui ont révélé que près de 41% des joueurs dans le monde ne recevaient pas leur salaire à temps. C'est une situation inacceptable ! Il était nécessaire d'améliorer les conditions pour que les joueurs puissent défendre leurs droits et être libres de trouver un nouveau club, sans que l'ancien club ne puisse leur réclamer une indemnité de transfert. Auparavant, ils devaient patienter plusieurs mois, voire plusieurs années, pour qu'une décision soit prononcée, récupérer les salaires dus et retrouver un nouvel employeur.

C'est une avancée majeure, mais il reste de nombreux autres points sur lesquels vous accorder.
Un certain nombre d'autres réformes sont en négociation sur des thèmes majeurs tels que la rémunération et le rôle des agents, les prêts de joueurs, la limitation des effectifs, les calendriers, les indemnités de formation, les transferts des mineurs ou encore les aménagements des périodes de transfert.

Gianni Infantino rejoint donc le constat vous avez fait depuis plusieurs années, maintenant, sur la dérégulation constante et croissante du système des transferts…
Effectivement, nous nous sommes rencontrés à de multiples reprises. Nos positions sont finalement très proches à la fois sur les maux qui menacent le football professionnel, mais aussi sur les réformes urgentes à mettre en place pour éviter que la bulle financière, que l'ensemble de l'écosystème du football déplore, n'éclate, avec toutes les conséquences dramatiques que l'on peut imaginer. Nous nous devions de réaliser une union sacrée pour empêcher le cataclysme annoncé de se produire et pour préserver l'intérêt du football dans sa globalité et non dans un esprit partisan. Nous avons également fait le constat que l'immense majorité des transferts donnaient lieu à des irrégularités, voire à des malversations pouvant entraîner des poursuites pénales. Gianni Infantino a entamé un important travail de réhabilitation de la Fifa depuis son élection. J'ai rencontré un homme ouvert, qui a entendu la voix des joueurs en repositionnant la condition du footballeur au centre des débats.

Philippe, il est important de préciser que la FIFPro a réussi, avec cet accord, à rassembler les positions de l'ensemble des acteurs (Fifa, ECA et EPFL) sur ces grandes évolutions et à provoquer des discussions de fond pour aboutir à un certain nombre de réformes structurelles pour l'avenir de notre football…
La FIFPro, de par son travail, sa présence permanente et la pertinence de ses analyses, a fini par rallier tout le monde à sa cause. Et heureusement, car il en allait, et je pèse mes mots, de la survie du football professionnel, de revenir à des situations d'équilibre, qui n'existent plus aujourd'hui. Il nous faut désormais tout faire pour empêcher les positions dominantes et les concurrences déloyales, cultivées à l'envi et avec une totale impunité par des minorités, qui se servent du football et desservent l'intérêt général.

STÉPHANE BURCHKALTER, ARBITRE À LA CRL DE LA FIFA !

Stéphane Burchkalter, Conseiller à la présidence de l'UNFP, Directeur du Département juridique de notre syndicat et Secrétaire général de la Division Afrique de la FIFPro, compte au nombre des treize arbitres désignés par la FIFPro – et non pas élus ! – pour siéger au sein de la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la Fifa. Il a reçu, en février, à Zürich, son baptême du feu…

Il faut voir ici la reconnaissance du travail en matière juridique, notamment, de l'UNFP, incontestablement leader au sein de la FIFPro, en particulier grâce à l'incessante activité de Philippe Piat, notre Coprésident et le Président du Syndicat international, qui, avec une détermination jamais démentie et une pertinence aiguë, défend les droits et les intérêts des footballeurs professionnels, qu'ils évoluent en France ou partout ailleurs dans le monde.

«Philippe était auparavant, et fort logiquement, évidemment, arbitre au sein de la CRL, rappelle Stéphane Burchkalter. *Sa parfaite connaissance des dossiers, son expérience, son sens politique, la finesse de ses analyses et sa personnalité imposaient le respect et faisaient de lui un atout redoutable dans la main des sportifs et un adversaire redouté par les employeurs, car il était impossible de le prendre en défaut. Et il ne lâchait jamais rien !*

On ne peut pas dire que je remplace Philippe, si ce n'est en nombre, mais le fait que la FIFPro ait porté son choix sur un autre Français témoigne de la confiance qu'elle place en l'UNFP, de la qualité de notre travail au quotidien pour la défense des joueurs, de notre professionnalisme, de la constance et de la pertinence de nos idées, du bien-fondé de nos actions, voire de nos combats au service des footballeurs professionnels.

C'est pour moi un honneur, et je mettrai tout en œuvre pour m'en montrer digne. En commençant par étudier en profondeur, comme Philippe le faisait, chacun des dossiers sur lesquels j'aurai à me prononcer. Cela demande beaucoup de travail, mais c'est passionnant et tellement important pour les sportifs, comme pour tous ceux qui défendent leurs droits ! »

Un enthousiasme qui ne s'est pas démenti après sa première réunion : *«Les dossiers s'enchaînent à une vitesse folle et mieux vaut bien les connaître pour remplir au mieux le rôle qui est le nôtre. Il faut être concentré, préparé, mais le jeu en vaut la chandelle !».*

Les arbitres désignés par la FIFPro

Johan van Gaalen (Afrique du Sud)
Jon Newman (États-Unis)
Takuya Yamazaki (Japon)
Carlos Gonzalez Puche (Colombie)
Eirik Monsen (Norvège)
John Bramhall (Angleterre)
Alexandra Gomez (Uruguay)
Stéphane Burchkalter (France)
Stefano Sartori (Italie)
Roy Vermeer (Pays-Bas)
Stijn Boeyens (Belgique)
Tomislav Kasalo (Croatie)
Joaquim Evangelista (Portugal)

UNFP
FOOTBALLEUR PRO
L'APPLI QUI ÉCLAIRE VOTRE VISION DU JEU
TOUS LES ACTEURS QUI FONT LE FOOTBALL
+ de 2 000 comptes : joueurs, médias, institutions.
TOUTES LES CONVERSATIONS EN TEMPS RÉEL
+ de 100 000 messages analysés chaque jour.
UN PANORAMA COMPLET DE L'INFORMATION CLÉ
Les sujets les plus discutés, les messages les plus populaires, les personnalités les plus citées.
EXCLUSIVITÉ JOUEURS ADHÉRENTS
CONTRÔLE DE SA RÉPUTATION
Accès personnalisé à tout ce que l'on dit sur eux sur le web et les réseaux sociaux.
LES STATISTIQUES SPORTIVES DÉTAILLÉES ET PERSONNALISÉES
Une analyse complète fournie après chaque match par Opta.
DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR
Available on the App Store
ANDROID APP ON Google play

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.